

Théâtre

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **17 (1879)**

Heft 2

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-185107>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Genève, sans aucun autres frais quelconques. Le sieur Jaques P.... se faisant nourrir et loger à ses frais le plus proche qu'il sera possible de son magasin, m'engageant à ne rester à mes repas que le moins de temps possible.

Et pour caution de la fidélité et bonne conduite le sieur Jaques Lautard, de Gingins, le sieur Jean Louis Barilliet, ferblantier icy, et le sieur Jaques Michel, de Gingins, se sont portés cautions.

En foy dequoy nous avons signé à Genève, le 8^e d'Aoust 1780.

Jacob PESCHIER
Jaques MICHEL
Jean Louis BARILLIET. »

Champenois et Champenoises.

(Fin.)

— Alors, reprit le jeune homme, dis-moi à ton tour quelle est la personne que tu me conseillerais.

— Dame!

— Dame! Oh! je t'y prends aussit! Moi j'ai rempli ma promesse.

Françoise se pinça les lèvres, puis se décida à répondre, en hésitant sur chaque mot.

— Je n'ai rien trouvé non plus, et comme je ne voudrais pas te savoir malheureux, Paris, si tu ne rencontrais rien de mieux, je crois que je consentirais à ce que tu me choisisses comme pis-aller.

— Ah! ne dis pas cela, Françoise, s'écria le jeune homme transporté de joie: toi, un pis-aller! y penses-tu? Tiens, tu avais raison, mille fois raison; les chiffres m'avaient rendu bête, ne crois pas que ce soit un effet du terroir de la Champagne, comme on dit bêtement. A présent que tu m'as ouvert les yeux, au diable les chiffres! je ne veux plus songer qu'à toi.

— Allons! voilà que tu deviens fou à présent, se hâta d'interrompre Françoise, avec une sorte d'impatience que la rougeur de ses joues rendait plus charmante encore. Je ne te dis pas de renoncer aux chiffres puisque ta fortune y est attachée; seulement il faut une juste mesure à tout.

— A la bonne heure, Franquette, chère Françoise, c'est toi, c'est toi seule qui dirigeras l'emploi de mon temps.

— Puisque nous voilà d'accord, reprit doucement Françoise, je te donne permission de parler à mon père; je sais à peu près ce qu'il pense de toi et ce qu'il te répondra; sa réponse dictera la mienne.

A ces mots, Paris s'empara des deux mains de la jeune fille et y colla ses lèvres, puis relevant la tête: merci! merci chère Françoise, s'écria-t-il.

Il n'en put dire davantage.

Nous laissons à penser si la jolie champenoise se sentit heureuse et fière; son amour-propre de femme et son cœur de jeune fille triomphaient en même temps.

Dès le lendemain Pierre Renaudin, accompagné de sa mère, en tenue de dimanche, alla rendre visite à Quincaret et lui présenter sa demande, qui fut agréée de grand cœur à la seule condition que Françoise y consentirait. Celle-ci avait eu la discrétion de se tenir à l'écart pendant l'entrevue. Aussitôt qu'ils furent partis, le bonhomme s'armant de courage, entreprit de nouveau l'attaque, et, cette fois, emporta la place d'emblée.

On se hâta de remplir avec le plus de célérité possible, les formalités exigées par la loi et on publia les bans.

Quand tout fut prêt, il y eut à Aix-en-Othe, une noce qui fit grand bruit dans le canton. Tous les notables de l'endroit assistèrent à la cérémonie et plusieurs furent invités au festin. On n'oublia point non plus les pauvres de la commune.

Jamais on ne vit dans toute la Champagne un ménage

plus heureux et plus gai. Toujours taquine et tant soit peu malicieuse, sans cesser d'être excellente épouse, Mme Paris Renaudin se permettait quelquefois en riant à gorge déployée d'appeler son mari bête ou nigaud, faisant ainsi allusion à la peine qu'elle s'était donnée pour l'amener sur la voie du bonheur.

— Voyons, ma bonne Franquette, répondait l'heureux époux, je t'autorise à m'appeler tout ce que tu voudras, pourvu que tu conviennes, ainsi que tu l'as fait déjà, que j'étais sous l'influence des chiffres et non du terroir. Les mauvaises langues qui prétendent avoir de l'esprit, ne sont pas fâchées d'en venir demander à notre vin mousseux; pourquoi donc les habitants de la Champagne n'en profiteraient-ils pas eux aussi?

Maurice DECHASTELUS.

Les Moscovites ont un remède contre le froid aux pieds, remède des plus simples et des plus pratiques. Il consiste à s'envelopper le pied, par dessus la chaussette, avec un grand morceau de papier et de mettre ensuite la bottine. L'air ne pénétrant pas, on évite absolument le froid.

Les belles élégantes de St-Pétersbourg ne dédaignent pas non plus cette précaution et elles s'enveloppent le pied et la jambe très haut avec leur gazette élégante.

Eviter le froid et mettre sous ses pieds une journal d'une opinion contraire, cela fait deux satisfactions pour une.

Un catholique s'écriait :

Quant aux religions, la mienne
Est la meilleure, c'est un fait.
Un protestant qui l'écoutait
Prétendait que c'était la sienne.
Maint argument fut entendu;
On discuta si bien l'affaire,
Qu'enfin chacun fut convaincu
Par son éloquent adversaire.
Or, qu'arriva-t-il? en goûtant
Plus d'une excellente réplique,
Le catholique, au même instant,
Alla se faire protestant,
Et le protestant, catholique.

Théâtre. — Dimanche, 12 janvier, à 7 heures : **Le Sonneur de St-Paul**, drame en 5 actes, par Bouchardy, et le *Cabinet Piperlin*, comédie-Bouffe en 3 actes, de V. Sardou.

L. MONNET.

PAPETERIE L. MONNET

Rue Pépinet, Lausanne

Registres divers, et confection sur commande. — Grand assortiment de papiers à lettres. — Impression de la raison de commerce sur le papier et les enveloppes. — Cartes de visites très soignées et livrées promptement. — Copies de lettres et presses à copier. — Encre japonnaise; encre Gardot; encre Mathieu-Plessy. — Cartes à jouer. — Sacs d'écoliers. — Buvards. — Serviettes pour étudiants et hommes d'affaires. — Couleurs anglaises, pinceaux et papiers teintés pour la peinture des fleurs. — **Agendas et calendriers pour 1879.**

LAUSANNE — IMPRIMERIE HOWARD-DELISLE ET F. REGAMEY